



## Dynamiques environnementales

Journal international de géosciences et de l'environnement

39-40 | 2017

Explorateurs, femmes et hommes de science :  
voyages en terres mal connues

---

# Les voyageurs-cartographes en Tunisie au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle

الر حالة "الكرتو غرافيون" في تونس في القرنين 18 و19

*Travelers cartographers in XVIII<sup>th</sup> and XIX<sup>th</sup> century in Tunisia*

Houda Bair

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/dynenviron/366>

DOI : 10.4000/dynenviron.366

ISSN : 2534-4358

### Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2017

Pagination : 54-72

ISSN : 1968-469X

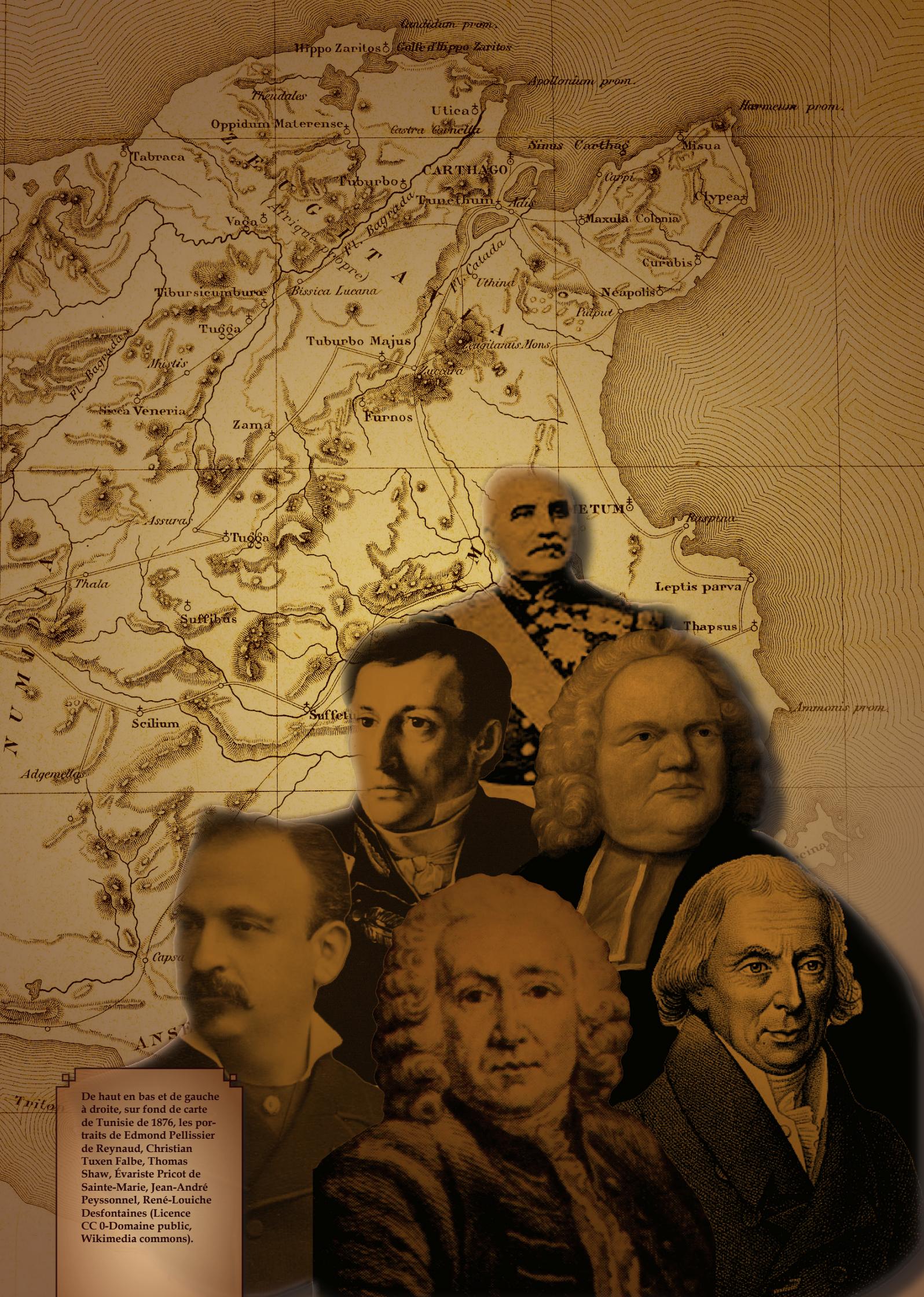
### Référence électronique

Houda Bair, « Les voyageurs-cartographes en Tunisie au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle », *Dynamiques environnementales* [En ligne], 39-40 | 2017, mis en ligne le 01 juin 2018, consulté le 28 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/dynenviron/366> ; DOI : 10.4000/dynenviron.366

---



La revue *Dynamiques environnementales* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



De haut en bas et de gauche à droite, sur fond de carte de Tunisie de 1876, les portraits de Edmond Pellissier de Reynaud, Christian Tuxen Falbe, Thomas Shaw, Évariste Pricot de Sainte-Marie, Jean-André Peyssonnel, René-Louiche Desfontaines (Licence CC 0-Domaine public, Wikimedia commons).



## Les voyageurs-cartographes en Tunisie au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle

Houda Baïr<sup>1</sup>

### Résumé/Abstract

L'Afrique du Nord et, en particulier, la Tunisie ont fortement marqué l'imaginaire et le désir de découverte des voyageurs et des cartographes européens du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette étude s'attache à analyser cette volonté de compréhension et de connaissance, volonté stimulée par une curiosité qui s'enracine dans la révolution scientifique caractéristique du Siècle des Lumières. Cette quête donne lieu à une observation approfondie à la fois du milieu naturel et du milieu social, du patrimoine archéologique et de l'organisation politique, le plus souvent sous le signe d'une vision globale et de l'interdisciplinarité. La construction du savoir géographique fut l'une des dimensions centrales de l'aventure engagée par les six voyageurs-cartographes retenus dans cette enquête : l'Anglais Shaw, le Danois Falbe, les Français Peyssonnel, Desfontaines, Pricot de Sainte-Marie et Pellissier de Reynaud. La cartographie est ainsi l'aboutissement logique de la plupart de ces missions, qui ne s'inscrivent que tardivement dans la perspective d'une possible colonisation. L'intense activité de ces voyageurs et la transmission de leur nouveau savoir contribuèrent à la démythologisation de la côte des Barbaresques, qui acquit progressivement le statut d'un territoire « normal » sur le plan de l'observation et de la mesure.

### Travelers cartographers in XVIII<sup>th</sup> and XIX<sup>th</sup> century in Tunisia

North Africa, and more particularly Tunisia, has strongly influenced the imaginary and the desire for discovery of European travelers and cartographers during the 18<sup>th</sup> and 19<sup>th</sup> centuries. This study seeks to analyze the will that drives comprehension and knowledge, stimulated by a curiosity that takes roots in the scientific revolution that characterized the Enlightenment. This quest gives birth to a profound observation of the natural environment and the social environment, of the archeological heritage and of the political organization, a sign of a global vision and an interdisciplinary approach. The construction of geographic knowledge has been one of the central dimensions of the adventure driven by six travelers cartographers inspired by this quest: the English Shaw, the Danish Falbe, the French Peyssonnel, Desfontaines, Pricot de Sainte-Marie and Pellissier de Reynaud. Cartography is therefore the logical outcome of most of the missions, which will be considered only later to be part of a possible colonization perspective. The intense activity of the travelers and the transmission of their new knowledge contributed to a demythologization of the barbaric coasts, that acquired progressively the status of a "normal" territory in terms of observation and measure.

### الرحالة "الكارتوغرافيون" في تونس في القرنين 18 و19

أثار شمال إفريقيا ولا سيما تونس خلال القرنين 18 و19 ملكة التخيل ورغبة الاكتشاف لدى الرحالة والكارتوغرافيين الأوروبيين. تحاول هذه الدراسة تحليل هذه الرغبة في الفهم والمعرفة والتي سوف يعززها الفضول المتأصل في الثورة العلمية التي ميزت عصر التنوير. يتناول هذا التعمش دراسة معمقة للوسط الطبيعي والاجتماعي والتراث الأثري والتنظيم السياسي، وغالبا ما يكون ذلك ضمن رؤية شاملة واختصاصات متعددة. كانت المعرفة الجغرافية تعد من أهم ركائز المغامرة التي شارك فيها رسامو الخرائط الستة الذين شملتهم هذه الدراسة وهم الإنجليزي شو (Shaw) والدنماركي فالب (Falbe) والفرنسيون: بيسونال (Peyssonnel) ودي فونتان (Desfontaines) وبريكو دي سانت ماري (Pricot de Sainte-Marie) وبليسي دي رينو (Pellissier de Reynaud). وهكذا فإن رسم الخرائط هو النتيجة المنطقية لمعظم هذه البعثات التي لم تفصح إلا في وقت متأخر عن احتمال حدوث استعمار. ساهم النشاط المكثف لهؤلاء الرحالة ومعارفهم الجديدة في إزالة الغموض عن ما يسمى بـ"ساحل البربر" الذي اكتسب تدريجيا صيغة إقليم "طبيعي" قابل للمراقبة والقياس.

### Mots clés/Key-words

Tunisie, XVIII<sup>e</sup> siècle, XIX<sup>e</sup> siècle, Lumières, science, voyageurs, géographie, cartographie, archéologie, botanique, théologie.

Tunisia, XVIII<sup>th</sup> century, XIX<sup>th</sup> century, Enlightenment, science, travelers, geography, cartography, archeology, botany, theology.

الكلمات المفتاحية: تونس، القرن الثامن عشر، القرن التاسع عشر، تنوير، علوم، رحالة، جغرافيا، علم الخرائط، علم الآثار، علم النبات، اللاهوت.

## Introduction

Porter le regard sur les voyageurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, c'est d'abord chercher à voir dans leurs récits le témoignage de leurs péripéties et de leurs découvertes, mais c'est aussi considérer leur exceptionnelle activité comme le miroir de leurs propres aspirations. Les perceptions qu'ils expriment et les connaissances qu'ils acquièrent sont indissociables des expériences de mobilité, de pratique des lieux, d'exploration et d'appréhension d'un territoire qui leur devient de plus en plus familier et qu'il est désormais souvent possible de « lire » en réduction sur une carte. Le terme d'« aventure » résume sans doute assez bien l'ensemble des dimensions d'une semblable entreprise, le plus souvent risquée et dangereuse, fruit de l'irrésistible attrait qu'exercent l'Asie, l'Océanie ou l'Afrique<sup>1</sup>. Ces récits recèlent de multiples observations ainsi que des représentations novatrices de l'« autre », et, au double sens du terme, ils « informent » la géographie, évidemment solidaire de l'esprit du siècle<sup>2</sup>. Selon Numa Broc, « le XVIII<sup>e</sup> siècle correspond à un stade nécessaire dans le développement de la géographie, sans lequel elle n'aurait pu connaître son épanouissement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>3</sup>. Cette remarque confère une indéniable unité intrinsèque à cette période bi-séculaire, qui est aussi celle que nous avons retenue mais qui ne manque toutefois pas de marques de différenciation interne, du fait de l'évolution des techniques, des visées et des conjonctures.

L'Afrique du Nord n'a pas échappé à cet attrait auprès des voyageurs et cartographes européens<sup>4</sup>. Du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, les pays de cette région se sont vu affecter l'appellation générique de *Barbarie*, qui découle de l'expression *Côte des Barbaresques* donnée alors au littoral du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Lybie. Cette côte était en effet connue pour l'insécurité longtemps entretenue par les pirates en mer Méditerranée : la « course » est qualifiée de « barbaresque » parce qu'elle vit d'actes de piraterie qui perturbent les échanges commerciaux maritimes<sup>5</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le substantif « Barbarie » et le qualificatif « barbaresque » survivent, mais ils revêtent désormais un sens exclusivement géographique, sans lien manifeste entre le toponyme et le qualificatif moral.

Ce que l'on sait du devenir géopolitique de la Tunisie au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ne doit induire aucune

1. Cf. Jean-Marc Besse, Hélène Blais et Isabelle Surun (dir.), *Naissances de la géographie moderne (1760-1860). Lieux, pratiques et formation des savoirs de l'espace*, Paris, ENS Éditions, 2010 ; Hélène Blais, *Les voyageurs français dans le Pacifique. Pratiques de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale (1815-1845)*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2001.

2. « La relation paraît tellement évidente que, pendant longtemps, l'histoire de la géographie n'a été en fait que l'histoire des explorations et découvertes géographiques. Le schéma est simple : le voyageur accumule une masse de faits bruts ; le géographe les trie, les critique, les coordonne et les expose. En somme, le voyageur "voit" le monde et le géographe organise rationnellement cette connaissance » (Numa Broc, « Voyages et géographie au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 22/2, 1969, p. 142).

3. *Ibid.*, p. 150.

4. Voir Houda Baïr, *Cartographie et représentations de l'espace en Tunisie au XIX<sup>e</sup> siècle (1830-1881)*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2016.

5. Toutefois, d'autres interprétations font dériver le mot du latin « barbari », parce que la langue qui y est parlée apparaissait non seulement inconnue mais étrange : voir Ann Thompson, *Barbary and Enlightenment*, Leyde, 1987, p. 13.

dérive anachronique : loin d'un quelconque projet colonisateur, bien des voyageurs de cette période et, *a fortiori*, ceux du siècle précédent ont été conduits avant tout par une curiosité qui s'enracine dans une quête scientifique caractéristique du Siècle des Lumières. Dans son introduction à la réédition du *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger* de Peyssonnel – voyage effectué en 1724 et 1725 –, Lucette Valensi attire avec fermeté l'attention sur le risque d'une interprétation induite qui ferait de ces voyageurs les précurseurs ou, plus encore, les inspireurs de la colonisation. Elle invite à écarter toute « vision téléologique » qui conduirait à chercher dans ce passé les premières marques du processus de conquête : « Les voyageurs des XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles ne savaient pas [...] que l'Europe construirait des systèmes coloniaux dans les régions qu'ils visitaient »<sup>6</sup>.

Cette lecture ne signifie évidemment pas qu'une telle visée est demeurée absente ou simplement latente au cours du siècle suivant, à partir du moment où, précisément, les projets colonisateurs ont commencé à prendre forme. Il convient dès lors de distinguer, dans l'esprit des voyageurs, trois types d'intentions, qui ont d'ailleurs pu se conjuguer en chacun d'eux selon des proportions variables d'un projet à l'autre ou d'une conjoncture à l'autre. Le premier type traduit un souci de la découverte pour elle-même, une volonté novatrice d'abandonner un mode de connaissance désormais tenu pour archaïque et désuet. Le deuxième type d'intentions s'inscrit dans cette logique : il se traduit par un désir d'observation approfondie et scientifique à la fois du milieu naturel et du milieu social, du patrimoine et de l'organisation politique ; l'objectif, qui n'est pas ici centré sur la seule géographie, est celui de la construction d'un corps de connaissances vastes, voire encyclopédiques, sur le pays. Enfin, le troisième type d'intentions est plus spécifiquement focalisé sur la *reconnaissance* du territoire : sur sa découverte, sa description et, *in fine*, sa cartographie. Sans toujours résulter d'une commande passée par un État européen à certains de ses agents estimés compétents, militaires ou non, le projet de voyage est alors susceptible de privilégier la perspective, à plus ou moins long terme, d'une possible prise de contrôle du pays par voie de conquête. En tout état de cause, la mise en œuvre de cette troisième orientation n'a pu que profiter pleinement du savoir élaboré et accumulé par ceux des voyageurs dont l'activité a été pilotée en tout ou partie par une visée autre, pensée d'ailleurs le plus souvent sur le mode de l'interdisciplinarité. C'est pour cette raison que nous englobons dans le groupe des « voyageurs cartographes » des acteurs qui, bien que l'un ou l'autre se soit tenu peu ou prou en marge de la cartographie proprement dite, ont ouvert le chemin et donc œuvré, fût-ce indirectement, à la réussite de l'activité de leurs collègues topographes et cartographes en territoire tunisien. Les trois types d'intentions que nous venons de distinguer et que nous allons développer successivement ont entre eux des liens intrinsèques qui permettent de comprendre comment a pu se constituer le savoir géographique sur la Tunisie.

6. Lucette Valensi, « Introduction », in Jean-André Peyssonnel, *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, Paris, La Découverte, 2001, p. 8.



## I- Le voyage, vecteur d'une connaissance novatrice

Avec l'installation, en 1705, de la dynastie husseinite, on assiste en Tunisie à l'extension du pouvoir de l'État ; la régence dépasse les limites de la Cité-État de Tunis et étend progressivement son pouvoir sur la quasi-totalité du pays<sup>7</sup>. Par ailleurs, les beys font preuve d'une plus large ouverture à l'extérieur, au moment où la Tunisie représente précisément un espace privilégié pour les puissances européennes. L'exploration de son territoire trouve là des raisons et des ressorts nouveaux qui se fondent sur des buts qui vont progressivement passer d'une dominante scientifique à une dominante politique. C'est dans cette perspective nouvelle que les missions et les récits de voyage qui en résultent connaissent une nette intensification, favorisée par les autorisations que les beys accordent plus volontiers. On peut estimer que ces autorisations sont aussi motivées par le désir d'une reconnaissance *de facto* et d'une valorisation de la Tunisie par des savants européens. Ces démarches exploratoires s'inscrivent dans le processus de construction scientifique de l'espace méditerranéen qui s'est effectué au travers des trois grandes expéditions scientifiques et militaires organisées par la France entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : d'abord en Égypte à l'époque du Directoire (1798-1801), puis dans le Péloponnèse (la Morée d'alors) à la fin du règne de Charles X (1829-1831) et, enfin, en Algérie sous la monarchie de Juillet (1839-1842)<sup>8</sup>. Les voyageurs français et européens des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle donnent à la description de ces pays, notamment en matière archéologique, la légitimité de la science. L'Afrique du Nord et en particulier la Tunisie<sup>9</sup> constituent à cet égard des terrains d'investigation recherchés.

### Un nouveau rapport au savoir sur l'espace

Comment peut naître dans l'esprit d'un voyageur en puissance et en devenir le projet de partir explorer la Barbarie : ses sociétés, ses modes d'organisation politique, son patrimoine, sa géographie... ? Par quelle ambition personnelle et/ou professionnelle est-il guidé ? De quelle « grille de lecture » et de quels objectifs de connaissance est-il porteur lorsqu'il franchit le pas ? De quel soutien dispose-t-il ? Quelles informations entend-il transmettre à ses correspondants restés en métropole pour leur faire part de ses découvertes, de ses choix d'itinéraires ou de ses incertitudes ?

À l'examen de la galerie de tableaux que forment les voyageurs, ce qui frappe dès l'abord c'est un fort contraste avec l'impression que l'on peut retirer

de la lecture des ouvrages des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle consacrés à l'Afrique barbaresque et qui sont au cœur de l'étude que leur consacre Guy Turbet-Delof. L'auteur, qui cofonda au sein de l'actuelle université bordelaise Michel de Montaigne le Centre d'études littéraires maghrébines et antillaises (CELMA), recense pas moins de 292 titres dans sa « bibliographie abrégée des ouvrages non périodiques » parus entre 1532 et 1715 en langue française. Il souligne que « l'Afrique barbaresque s'est présentée à la conscience française, durant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, comme un enchevêtrement compact d'incertitudes et d'aporées : paradis ou enfer, ce pays ? bons ou méchants, ses maures et ses Turcs ? misérables ou non, ses esclaves ? haïssables ou non, ses renégats ? D'où le dilemme : guerre ou paix ?<sup>10</sup> ». À l'opposé de cette représentation née d'une posture littéraire qui se nourrit d'un orientalisme exotique, c'est d'une tout autre démarche que Denise Brahimi veut rendre compte lorsqu'elle écrit que « les naturalistes du 18<sup>e</sup> siècle ont fait à la Barbarie l'honneur de lui découvrir une vocation scientifique » et que « la Barbarie en retour a proposé un vaste champ à leurs recherches et à leur réflexion »<sup>11</sup>. Elle estime que d'une telle confrontation chacun est sorti gagnant, et que les voyageurs, en particulier, ont appris et compris des formes et des visages d'un monde qu'ils ignoraient jusqu'alors ; c'est là l'un des fruits majeurs du Siècle des Lumières. C'est dire que le voyage induit *ipso facto* un changement de regard : entreprise rigoureuse, il se tient à bonne distance du romanesque et de la recherche du fabuleux ; il administre la preuve empirique que la Barbarie aussi peut faire l'objet d'une connaissance objective et scientifique, puisqu'il est possible d'y appliquer des lois générales à l'examen de phénomènes particuliers<sup>12</sup>. Numa Broc souligne cet aspect, en terme de « coexistence épistémologique » : à côté des géographes de métier, il y a les voyageurs, qui peuvent être aussi bien des naturalistes que des missionnaires ou des militaires et qui « ont autant travaillé à l'élargissement du monde physique qu'à l'avènement d'un nouveau monde moral<sup>13</sup> ».

Dans son étude comparative de Peyssonnel, Desfontaines et Poiret, Denise Brahimi relève que ces trois voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle qui explorent les côtes de Barbarie ont en commun d'avoir cherché à produire une description scientifique : « Aucun d'eux n'envisage de romancer son récit, et ne tente de se présenter comme le héros de quelque aventure romanesque »<sup>14</sup>.

Dans la division des tâches qui conduisent à l'acquisition de nouvelles connaissances, les voyageurs occupent une place spécifique, celle de fournisseurs de données originales et donc de matières premières neuves, notamment en ce qui concerne l'élaboration du savoir naturaliste. Yves Laissus note ainsi que sous

7. Cf. Khalifa Chater, « Introduction à l'étude de l'establishment tunisien : l'État makhsen husseinite et ses mutations », *Cahiers de la Méditerranée*, 49, 1994, p. 8.

8. Cf. Jean Schmitz, « Territorialisation du savoir et invention de la Méditerranée », *Cahiers d'études africaines*, 2002/1, 165, p. 143. L'analyse de l'auteur prend appui sur deux ouvrages qui portent l'un et l'autre sur l'étude de la Méditerranée au cours de cette période : M.-N. Bourguet, B. Lepetit, D. Nordman et M. Sinarellis (dir.), *L'invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Recherches d'histoire et de sciences sociales »), 1998 ; M.-N. Bourguet, D. Nordman, V. Panayotopoulos et M. Sinarellis (dir.), *Enquêtes en Méditerranée. Les expéditions françaises d'Égypte, de Morée et d'Algérie*, Athènes, Institut de recherches néohelléniques/FNRS, 1999.

9. Cf. Clémentine Gutron, *L'archéologie en Tunisie (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Jeux généalogiques sur l'Antiquité*, Paris, Tunis, IRMC-Karthala, 2010, p. 24.

10. Guy Turbet-Delof, *L'Afrique barbaresque dans la littérature française au 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècle*, Paris-Genève, Librairie Droz, 1973, p. 313. Selon l'auteur, « proche et lointaine, étrangère et familière, fascinante et révoltante, rebutante et délicate, la barbarie était ensemble tout cela » (p. 192).

11. Denise Brahimi, *Voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle en Barbarie*, Paris, Université de Paris III, thèse de doctorat, 1976, p. 168.

12. *Ibid.*, p. 144.

13. Numa Broc, *La géographie des philosophes. Géographes et voyageurs français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. Ophrys, 1972, p. 480.

14. Denise Brahimi, *Voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 9.

l'Ancien Régime c'est la composante « voyage » qui compte le plus : « Ni Réaumur, ni Buffon, ni Bernard ou Antoine-Laurent de Jussieu, s'ils sont de grands naturalistes, ne sont de grands voyageurs ».

Sans nous interdire d'évoquer d'autres noms également dignes d'intérêt<sup>15</sup>, nous proposons de centrer notre attention sur six voyageurs dont l'activité en Tunisie a été déterminante sur le plan de l'analyse de la société et de l'étude du territoire au cours de la période retenue : trois ont voyagé au XVIII<sup>e</sup> siècle et trois également au XIX<sup>e</sup> siècle. On notera qu'à l'exception d'Edmond Pellissier de Reynaud, ce sont des hommes jeunes, âgés d'une trentaine d'années, qui s'aventurent ainsi :

- Thomas Shaw (vers 1692-1751), prêtre anglican anglais, a séjourné en Barbarie de 1720 à 1732.
- Jean-André Peyssonnel (1694-1759), médecin et naturaliste français, a voyagé dans les régences de Tunis et d'Alger en 1724 et 1725.
- René-Louiche Desfontaines (1750-1833), médecin et naturaliste, a voyagé en Barbarie de 1783 à 1785.
- Christian Tuxen Falbe (1791-1849), officier de marine danois, diplomate et archéologue, a séjourné en Tunisie de 1821 à 1838.
- Évariste Pricot de Sainte-Marie (1810-1872), officier d'état-major français et archéologue, est envoyé en mission en Tunisie de 1839 à 1849.
- Edmond Pellissier de Reynaud (1798-1858), militaire puis diplomate français, est consul de France à Sousse de 1843 à 1848.

### **L'origine du voyage**

Les raisons de partir ne sauraient être identiques à plusieurs décennies d'intervalle. On observe toutefois à l'origine de la plupart des voyages, bien que dans des proportions diverses, un alliage de choix individuels et de desseins institutionnels. On a de cela une bonne illustration avec Thomas Shaw, qui est nommé en 1720, après son ordination comme prêtre de l'Église anglicane, chapelain du consulat britannique d'Alger<sup>16</sup>. Il vient alors de terminer ses études à Oxford, où il a appris le grec et le latin mais aussi l'hébreu et l'arabe. Ses déplacements assidus jusque vers 1732 dans les régences de Tunis et d'Alger, ainsi qu'au Moyen Orient, ne sont donc pas fondés, loin s'en faut, sur la seule base de ses fonctions religieuses. Amateur d'histoire naturelle, il fréquentait déjà le cercle de la Royal Society, où il avait rencontré notamment l'astronome Edmund Halley<sup>17</sup>. La mission ecclésiastique de Shaw est donc aussi l'occasion d'une mission scientifique. Celle-ci est inspirée par le professeur de médecine John Woodward, membre actif de la Royal Society, dont les travaux sur la formation de la terre était

alors connus et qui appréciait tout particulièrement l'intérêt porté par les voyageurs à la botanique et aux antiquités. Shaw devient dès lors l'un de ses « agents » à l'étranger. À la mort de Woodward, en 1728, Hans Sloane, médecin devenu président de la Royal Society l'année précédente et qui fut à l'origine du British Museum, prend le relais. Le rôle que jouent ces deux correspondants représente un excellent indicateur du caractère officiel du projet confié à Shaw en matière de géographie et d'observation du milieu naturel : « Il n'est pas exagéré de dire, à la lumière de cette correspondance, que les Voyages [de Shaw] furent publiés sous les auspices de l'institution scientifique et de son président »<sup>18</sup>. Cette orientation n'exclut nullement de nombreuses références à la Bible ; Shaw appartient en effet au courant de la « physico-théologie »<sup>19</sup>, qui milite en faveur d'une conciliation entre foi et raison, sous le primat de... la foi. Mais cela se conjugue avec une égale volonté – qui se retrouve dans les écrits de Peyssonnel, que Shaw a rencontré à Tunis – d'arracher l'univers barbaresque au domaine des mythologies et du fantastique et d'adopter une posture délibérément pragmatique, en tout point conforme au volet scientifique de la mission dont il est investi<sup>20</sup>.

Lorsqu'à trente ans, en 1724, le médecin naturaliste marseillais Jean-André Peyssonnel s'embarque pour les Côtes barbaresques, il a déjà visité, plus de dix ans auparavant, les Indes occidentales, les Antilles, les bouches du Mississipi et l'Égypte. L'année précédente, il est devenu correspondant de l'Académie des sciences de Paris et de celle de Montpellier. Bien qu'il n'ait pu bénéficier de subsides auprès du roi Louis XVI pour financer son voyage, dont il a pris seul l'initiative, il obtient, « grâce à la protection de l'abbé Bignon, conseiller d'État, bibliothécaire du roi et membre de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions, des passeports pour la barbarie »<sup>21</sup>. Ces documents lui permettront d'être accueilli par les autorités en place – locales ou consulaires – et de disposer de laissez-passer pour ses déplacements. Fort de telles recommandations et bien que voyageant à ses propres frais, il s'estime en droit de se prévaloir d'une mission effectuée « par ordre du roi », ce qui constitue au mieux une demi-vérité. En revanche, il part avec l'appui de savants qui ne sont pas sans attentes quant aux résultats de ses observations : l'administrateur du Jardin royal Chirac, le premier médecin du roi Dodart, le géographe Delisle, le botaniste de Jussieu... Son ambition d'être reconnu comme l'un des leurs ne sera pas couronnée de succès, malgré sa découverte de la nature animale du corail<sup>22</sup>. Il choisit de partir dès 1726 et de façon définitive en Guadeloupe, où il a obtenu

15. Pour disposer d'un panorama sur les missions scientifiques réalisées, voir Jihen Dridi, *Les missions scientifiques françaises en Tunisie avant 1881. Une volonté d'appréhender le territoire*, Tunis, Faculté des Lettres de La Manouba, mémoire de master, 2006 ; Zouhir Chelli, *La Tunisie au rythme des cartes géographiques*, Tunis, Cahiers du CERES, Série Géographique, n° 14.

16. Sur le voyage de Shaw, voir la seule véritable étude, au sous-titre très évocateur, qui lui ait été consacrée : celle de Zehor Zizi, *Thomas Shaw (1692-1751) à Tunis et Alger. Missionnaire de la curiosité européenne*, Caen, Université de Caen, thèse de doctorat, 1995.

17. Voir Zehor Zizi, « Thomas Shaw au Proche-Orient, 1721-1722 : élucidation et défense des Textes sacrés », *Revue de la société d'études anglo-américaines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, n° 67, 2010 (n° de la revue consacré à « L'attrait de l'Orient / The Call of the East »), p. 23.

18. *Ibid.*, p. 26.

19. *Ibid.*, p. 37.

20. Le passage qui suit témoigne de ce désir de rationalisation : « Voilà tout ce que j'ai à dire sur les animaux de ces Royaumes. On sera peut-être surpris de n'y pas trouver plus de choses extraordinaires. À quoi je réponds, que la nature est la même dans tous les pays. [...] Je ne vois pas ce qui a pu donner occasion à l'ancien proverbe qui dit, que l'Afrique produit toujours quelque nouveau monstre » (*Voyages de Mons<sup>r</sup>. Shaw, M. D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant contenant des observations géographiques, physiques, philologiques et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée avec des cartes et des figures*, La Haye, chez Jean Neaulme, 1743, 337).

21. Lucette Valensi, « Introduction », *art. cit.*, p. 12.

22. Numa Broc estime que Peyssonnel est le seul voyageur français dont l'œuvre pourrait se comparer à celle de Shaw.



un poste de médecin herboriste du roi et qui constitue son nouveau terrain de recherche naturaliste. Zehor Zizi estime que « de tous les voyageurs européens qui visitèrent la Tunisie au dix-huitième siècle, il fut celui qui la visita de la façon la plus extensive »<sup>23</sup>. Dans son ouvrage, Shaw reconnaît ses dettes à son égard.

Fils d'agriculteurs bretons, le botaniste René-Louiche Desfontaines voyage en Barbarie de 1783 à 1785. Venu à Paris pour y suivre des études de médecine, il fréquente très assidument le Jardin du Roi – futur Jardin des Plantes –, où est délivré un enseignement complémentaire très apprécié : celui de Buffon et de Daubenton en zoologie ou des Jussieu en botanique<sup>24</sup>. Il y gagne la confiance et la protection de Louis-Guillaume Lemonnier, professeur de botanique devenu premier médecin ordinaire du roi et créateur du jardin du Trianon. C'est lui qui propose à Desfontaines une mission de découverte des plantes en Barbarie, non sans lui avoir fait obtenir au préalable un poste d'adjoint botaniste à l'Académie royale des sciences. C'est à Tunis que Desfontaines choisit de débarquer, en août 1783. De son voyage d'une durée de deux ans, il rapporta de nombreux oiseaux, 1 500 insectes et 2 000 espèces de plantes, dont 300 considérées comme nouvelles. À son retour en France, Buffon le fait nommer professeur au Jardin du Roi, où il succède à Lemonnier. Son « éloge historique » a été lu à la séance publique de l'Académie des sciences le 11 septembre 1837 par Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie et successeur de Cuvier au Collège de France.

Christian Tuxen Falbe fut d'abord capitaine de vaisseau dans la marine danoise. Francophile et francophone, il est nommé en 1821 consul du Danemark à Tunis, poste qu'il occupera une quinzaine d'années avant de participer de façon plus officielle, en 1837 et 1838, à l'étude du site de Carthage. En effet, en 1837, à l'instigation de Dureau de la Malle, se constitue à Paris une société pour l'exploration archéologique de Carthage composée d'une vingtaine de membres et dont Falbe est nommé délégué ; il repart alors en Tunisie avec pour mission de superviser les fouilles, en collaboration avec Sir Grenville Temple<sup>25</sup>.

À sa sortie de Saint-Cyr, Évariste Pricot de Sainte-Marie fut pensionnaire quelques semaines à l'École des Chartes avant d'entrer à l'École d'application d'état-major. Le jeune lieutenant est affecté en 1834 en Algérie, où il apprend l'arabe, et envoyé cinq ans plus tard, avec le grade de capitaine d'état-major, en mission cartographique en Tunisie. Le pays ne lui est pas inconnu puisqu'au cours des années précédentes il a reçu mission d'y réaliser des relevés géodésiques et d'y dresser quelques plans de villes.

Lorsqu'Edmond Pellissier de Reynaud est nommé consul de France à Sousse, il a déjà passé plus de dix

années en Afrique du Nord. Il participa en effet dès 1830, comme officier d'état-major, à l'expédition d'Alger. Il est nommé quatre ans plus tard à la tête du bureau arabe d'Alger avant de devenir, en 1837, directeur des Affaires arabes. Après sa démission retentissante de l'armée en 1839, pour avoir été contraint d'exécuter des ordres que sa conscience réprouvait, il demeure en Algérie en tant que membre de la Commission pour l'exploration scientifique de l'Algérie. Il entre en 1842 dans le corps diplomatique et est nommé l'année suivante consul de France à Sousse. Les deux premiers tomes de son œuvre maîtresse, *Les Annales algériennes*, où il décrit les régions de l'Algérie, ont été publiés quelques années plus tôt.

## II- Le voyage, vecteur d'une connaissance globale

Les voyageurs, qui sont moins des aventuriers que des esprits curieux, sont poussés, on l'a vu, par la quête du savoir. L'intérêt pour la géographie est le plus souvent présent, mais, à l'évidence, il n'est pas exclusif. Ce sont aussi le patrimoine archéologique, le règne végétal et animal, les mentalités, les mœurs sociales et l'économie qui, au XVIII<sup>e</sup> comme au XIX<sup>e</sup> siècle, suscitent la curiosité<sup>26</sup>. Qu'ils se soient engagés à titre individuel ou en réponse à une mission institutionnelle, beaucoup de voyageurs ont éprouvé le besoin de faire partager, au fur et à mesure de l'avancée de leur périple, de nombreuses et inédites observations, dont témoigne le large recours au genre épistolaire. En rendant compte de son expérience, le voyageur se fait alors informateur privilégié.

Des nombreux voyages qu'il a effectués dans les régences d'Alger et de Tunis et au Moyen-Orient au cours de son séjour, Shaw a tiré un récit publié en 1738 à Oxford et qui a immédiatement fait autorité : *Travels or Observations Relating to Several Parts of Barbary and the Levant*. Ce récit a rapidement été traduit en français et paraît dès 1743 à La Haye sous un titre très analytique : *Voyages de Mons<sup>r</sup>. Shaw, M. D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant contenant des observations géographiques, physiques, philologiques et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée avec des cartes et des figures*. Au vu de la correspondance de Shaw, Zehor Zizi s'estime convaincue que Sloane a joué un rôle prépondérant dans la confection du recueil de voyages<sup>27</sup>. La conquête d'Alger par les Français apportera un regain de faveur à ce texte, publié en effet avec une nouvelle traduction en 1830 à Paris. Comme l'indique le titre français de la traduction de 1743, les investigations de Shaw couvrent un spectre très large : elles s'intéressent à l'organisation sociale, à la vie politique, aux arts et à l'économie, et une place importante est également accordée à la géographie. Géographe et naturaliste, Shaw agit aussi en chrétien et en ecclésiastique, soucieux d'identifier les anciens sièges épiscopaux, environ 600 dans la seule Barbarie, terre que les chrétiens ont perdue. En Barbarie, et plus encore dans le Levant, la motivation de défense de la Bible est centrale : les observations de Shaw sont

23. Zehor Zizi, *Thomas Shaw (1692-1751)...*, op. cit., p. 11.

24. Discours d'Auguste Chevallier, membre de l'Académie des Sciences, lors de l'inauguration du buste de Desfontaines à Tremblay (Ille-et-Vilaine), sa ville natale, le 3 août 1937 : [http://www.academie-sciences.fr/pdf/eloges/desfontaines\\_vol3231.pdf](http://www.academie-sciences.fr/pdf/eloges/desfontaines_vol3231.pdf) (consulté le 25 septembre 2017).

25. Cf. Lund John, « Archaeology and Imperialism in the 19<sup>th</sup> century: C. T. Falbe, a Danish Antiquarian in French Service », *Recueil de mémoires et documents sur Le Forez*, t. 28, « Aspects de l'archéologie française au XIX<sup>e</sup> siècle », p. 331-350.

26. Denise Brahimi, *Voyageurs français du XVII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit.

27. Zehor Zizi, *Thomas Shaw (1692-1751)...*, op. cit. p. 59.

très souvent assorties d'un rappel des Écritures saintes : les Arabes bédouins sont ainsi comme les nouveaux patriarches de la Bible<sup>28</sup>. Zehor Zizi écrit que « si le voyageur "savant" regarde du côté de l'institution scientifique, le théologien, lui, regarde en direction de l'Église. [...] Son histoire naturelle de la Barbarie est une histoire naturelle pieuse<sup>29</sup> ».

Les lettres de Peyssonnel sont publiées en 1838, plus d'un siècle après son voyage, dans un ouvrage qui comprend également des éléments de correspondance et de comptes rendus de Desfontaines. L'ouvrage a pour titre global *Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger*, et le premier tome, consacré aux lettres de Peyssonnel : *Relation d'un voyage sur les Côtes de Barbarie, fait par ordre du roi, en 1724 et 1725*. L'initiative de cette publication a été prise par Adolphe Dureau de la Malle, membre de l'Institut. Elle est alors destinée à combler une lacune puisque « le livre du docteur Shaw est encore, depuis un siècle, le seul qu'on ait pu consulter avec fruit sur toutes les questions qui concernent l'Afrique septentrionale »<sup>30</sup>. La publication des voyages de Peyssonnel et de Desfontaines est censée faciliter « la vérification des assertions du voyageur anglais, pour les contrées qu'il a lui-même visitées » ; pour celles où il ne s'est pas rendu, en particulier le grand Atlas et la partie de la régence de Tunis comprise entre les côtes septentrionales et le 36° parallèle, « elle remplacera des données peu sûres par des données exactes recueillies sur les lieux mêmes »<sup>31</sup>. Au moment où ces lettres sont rédigées et envoyées par Peyssonnel, elles ne passionnent pourtant pas l'abbé Bignon, qui en est le principal destinataire ; ce conseiller d'État fait part de son relatif désintérêt à Antoine de Jussieu, à qui il transmet l'une des missives le 20 septembre 1724, en qualifiant ces « relations » d'« assez médiocrement curieuses »<sup>32</sup> et son auteur, un an plus tard, de « pauvre M. Peyssonnel ». Tel n'est pas le point de vue d'Antoine de Jussieu, qui rendra publiquement hommage à Peyssonnel pour sa découverte de la nature animale du corail<sup>33</sup>. Ce n'est pas non plus l'avis de Delisle, premier géographe du roi : le même Antoine de Jussieu note en effet dans un rapport de juillet 1725 à propos des lettres de Peyssonnel que Delisle « en fait actuellement usage pour la correction des cartes de Barbarie »<sup>34</sup>.

En 1798, René-Louiche Desfontaines publie un ouvrage en deux volumes, écrit en latin, qui comprend des planches botaniques résultant d'un abondant recueil de plantes sur le Mont Atlas (d'où le mot « atlantica » dans le titre) : *Flora Atlantica, Historia Plantarum quae Atlante Agro Tunetano et Algeriensi Crescunt*. Cet ouvrage, dont la préparation a bénéficié du soutien financier de la Convention, fera

de Desfontaines un auteur de référence sur les plantes du Bassin méditerranéen. Mais la mission n'avait pas pour seul but la recherche naturaliste. Le premier chapitre du second tome de l'ouvrage publié en 1838 par Dureau de la Malle – *Voyage de Desfontaines dans les régences de Tunis et d'Alger* – est d'ailleurs intitulé : « Tunis et ses environs. Population et gouvernement du pays. Mœurs et coutumes des habitants. Productions du sol ». Les toutes premières lignes dressent la feuille de route : « Je formai, en 1783, le projet d'un voyage aux côtes de Barbarie, pour y faire des observations sur la géographie, les antiquités, les mœurs des habitants, et particulièrement sur l'histoire naturelle. Il me parut d'autant plus intéressant que ces contrées n'avaient été visitées par aucun naturaliste<sup>35</sup> ». Cette dernière remarque atteste que Desfontaines est dans l'ignorance de la mission réalisée, une soixantaine d'années plus tôt, par Peyssonnel – dont les lettres, il est vrai, n'ont pas été encore publiées. Dureau de la Malle attribue à un excès de modestie le fait que Desfontaines ne soit pas allé au terme de son projet de rédaction et de publication de son voyage, tâche rendue aussi plus difficile par la perte de la plupart des matériaux avant qu'il ait pu les mettre en œuvre. D'abord publiés par le baron Walckenaer en 1830, les « fragments » profitèrent d'une bien plus grande notoriété avec la publication initiée, huit ans plus tard, par Dureau de la Malle. Desfontaines est parfois conduit à suivre le point de vue de Shaw, notamment en ce qui concerne sa perception des Tunisiens, estimés plus civilisés, plus volontiers tournés vers le commerce et moins belliqueux (notamment à l'égard des chrétiens) que les Algériens. Denise Brahimi estime que le pragmatisme de Shaw se fait « le maître du physiocrate Desfontaines<sup>36</sup> ».

Le nom de Falbe est attaché, au cours de la période où il occupe le poste de consul du Danemark à Tunis, à ses investigations archéologiques sur le site de Carthage<sup>37</sup>. De l'avis de l'historien des troupes coloniales Albert Dépréaux, il réalise « les premières études vraiment scientifiques sur Carthage »<sup>38</sup>. Falbe accorde une attention particulière à la présentation de la partie des ruines où se trouvent des souterrains voûtés, « avec une petite ouverture à fleur de terrain très difficile à découvrir ». En marge ou en accompagnement de son activité proprement cartographique – examinée plus avant – et archéologique, Falbe consigne l'ensemble de ses observations dans un mémoire<sup>39</sup>. Il a acquis une profonde connaissance de Tunis et de ses environs, sur le plan urbanistique, démographique et économique, mais aussi militaire<sup>40</sup>.

28. *Ibid.*, p. 362.

29. *Ibid.*, p. 258 et 261.

30. Adolphe Dureau de la Malle, « Préface », in Peyssonnel et Desfontaines, *Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger*, Paris, Librairie de Gide, 1838, tome 1, p. XIII.

31. *Ibid.*, p. XIV.

32. Cité par Denise Brahimi, *Voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 43.

33. L'article que Daubenton consacre à l'article « Corail » dans *L'Encyclopédie* fait explicitement référence à la découverte estimée déterminante de Peyssonnel.

34. A. Rampal, « La correspondance de Barbarie de J.-A. Peyssonnel et le but véritable de son voyage (1724-1725) », *Revue Tunisienne*, XXIV, 1917, p. 393, cité par Zehor Zizi, p. 171.

35. Peyssonnel et Desfontaines, *Voyages dans les régences...*, op. cit., tome 2, p. 16.

36. Denise Brahimi, *Voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 168.

37. C. T. Falbe, *Recherches sur l'emplacement de Carthage (Planches)*, Service Historique de la Défense, Archives du département de la Marine, Paris, Imprimé par autorisation du Roi à l'Imprimerie Royale, Paris, 1833.

38. A. Dépréaux, « L'expédition de Constantine et la mort du colonel Combes d'après la correspondance du chevalier Falbe », *Carnet de la Sabretache*, 1920, p. 76.

39. C. T. Falbe, *Description du plan de Tunis et de Carthage*, Copenhague, 1832, Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre, 1-M 1675. *Asie et Afrique, Mémoires et reconnaissance / inventaire / Série 1M Tome II*, F.148.

40. Cf. Houda Bair, « La première carte moderne de Tunis (1831-1832). Le travail de Falbe en contexte », *Cybergeo, European Journal of Geography*, article 474, mis en ligne le 13 octobre 2009, <http://www.cybergeo.eu/index22716.html>.



Lorsque le capitaine Pricot de Sainte-Marie est envoyé en mission en Tunisie, la tâche absolument prioritaire qui lui est confiée est la réalisation de la carte de la régence de Tunis. Et c'est effectivement cet objectif qui, dix ans durant, mobilise son activité ; les régulières, fréquentes et substantielles informations qu'il adresse au Dépôt général de la guerre, à Paris, en sont la meilleure preuve. Cela ne lui interdit pas d'accorder une place sans nul doute minoritaire mais significative et d'ailleurs croissante à l'archéologie et à l'anthropologie : il fait part ainsi de son intérêt pour les modes d'habitat et de vie des paysans. Cela lui vaudra la publication de certains de ses comptes rendus dans le *Bulletin de la Société de géographie*, société dont il devient membre en 1843. Le *Bulletin* publie en 1848 une lettre consacrée aux habitations troglodytes du Cap Bon, qui ont été sauvegardées en raison de leur isolement et qui sont « dignes de l'intérêt des savants »<sup>41</sup>. De façon sans aucun doute inhabituelle sinon exceptionnelle, il prend la liberté, en décembre 1847, d'adresser un courrier au ministre de la Guerre en personne pour lui rendre longuement compte de cette découverte.

Dans sa *Description de la Régence de Tunis*, Pellissier présente les résultats de son travail d'observation et de mesure sans les inscrire dans un récit de voyage. Il situe d'emblée son analyse dans le prolongement de son séjour en Algérie, dont il a retracé l'étude des régions dans les *Annales algériennes*, publiées de 1836 à 1839. Son ouvrage commence par situer la géographie de la Tunisie dans le prolongement de principales zones de l'Algérie : le Sahel, le Tell et le Sahara<sup>42</sup>. Les trois parties de l'ouvrage ont pour titres : « Géographie, description physique, nature et produits du sol », « Géographie ancienne et archéologie », « Administration et statistique ». Elles composent une étude précise et savante qui couvre un large champ spatio-temporel. En ce qui concerne la conjoncture socio-économique du moment, Pellissier déplore une diminution des savoir-faire et, par voie de conséquence directe, la trop grande dépendance de l'économie et du commerce tunisiens vis-à-vis de l'extérieur ; il estime que les métiers du bâtiment tels que la menuiserie, la charpenterie ou la serrurerie sont encore plus en décadence que l'architecture : « Pour peu qu'un ouvrage exige quelque soin, il faut avoir recours à un ouvrier d'Europe »<sup>43</sup>.

La politique conduite en Algérie en vue de l'investigation scientifique de la nouvelle colonie, dont Pellissier demeure l'un des acteurs, a eu d'importants prolongements en Tunisie. Les diplomates ont joué en cela un rôle notable ; c'est le cas de Charles-Joseph Tissot, latiniste et arabisant, qui devient élève consul à Tunis en 1852 : dans son ouvrage, qui relate son exploration de la Tunisie<sup>44</sup>, il traite à la fois d'histoire, de géographie et d'épigraphie<sup>45</sup>. À intervalles réguliers,

entre 1852 et 1884, il revient en Tunisie pour y pratiquer des voyages archéologiques et des fouilles. C'est aussi le cas, vers la même période et aussi dans ce domaine de l'archéologie, de Victor Guérin, également géographe<sup>46</sup>. Il a dressé une carte de la régence de Tunis à l'échelle 1/600 000 en s'appuyant, outre ses propres travaux, sur des références et des ouvrages anciens tels que ceux d'Hérodote, de Strabon et de Ptolémée. Lors de l'occupation de la Tunisie par les troupes françaises, ses travaux ont été exploités afin de compléter la carte réalisée en 1857 sur la base de l'activité topographique de Falbe et de Pricot de Sainte-Marie<sup>47</sup>. C'est dire que la cartographie s'inscrit comme l'une des dimensions importantes sinon essentielles de la plupart des voyages.

### III- Le voyage, vecteur de la « reconnaissance » territoriale

Parler de « reconnaissance » territoriale c'est évidemment évoquer l'intention qui est à la source des itinéraires effectués et des comptes rendus qui en sont tirés, le plus souvent pour être transmis à des destinataires qui en sont parfois les commanditaires. La cartographie est l'aboutissement logique, mais non systématique – Desfontaines, en effet, ne s'y est pas engagé –, de l'ensemble de cette démarche. Au cours de la période que nous avons retenue, on observe une nette évolution des finalités. Nous sommes fondée à estimer qu'au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle la carte est d'abord une modalité technique de présentation synthétique des observations géographiques, alors qu'au siècle suivant elle devient aussi la condition de l'engagement d'une stratégie géopolitique. Sans doute arrive-t-il à Shaw de rêver de voir son pays prendre pied en Barbarie, mais c'est plutôt alors l'ecclésiastique « missionnaire de la curiosité européenne », comme le dénomme Zehor Zizi, qui tient la plume.

#### Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la cartographie comme fin en soi

L'activité topographique et cartographique de Shaw n'est ni accessoire ni secondaire. Hélène Blais observe qu'il « effectue des relevés géodésiques quotidiens lors de ses déplacements et publie des cartes, ce qui est relativement rare, voire pratiquement inédit pour la régence d'Alger au XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>48</sup>. Sa carte de la régence de Tunis, contemporaine de la première édition française de son récit (1743), s'inscrit dans cette veine et n'en présente que plus d'intérêt. Shaw n'est pas à proprement parler un géographe, mais ses connaissances en astronomie et la qualité de son matériel permettent d'atteindre ses objectifs en ce domaine.

41. *Bulletin de la Société de Géographie*, 3<sup>e</sup> série, 9, 1848, p. 49-52.

42. Edmond Pellissier de Reynaud, *Description de la régence de Tunis*, Paris, 1853 ; p. 3 et 4 ; cet ouvrage a été réédité à Tunis en 1980 par les éditions Bouslama.

43. *Ibid.*, p. 360.

44. Charles-Joseph Tissot ; *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, Paris, Imprimerie nationale, 3 vol., 1884-1888.

45. Cf. Kmar Bendana, « Être archéologue à Tunis dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : l'exemple de Charles-Joseph Tissot (1828-1884) », in Jacques Alexandropoulos et Patrick Cabanel (dir.), *La Tunisie mosaïque*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 513-526.

46. Victor Guérin, *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, Paris, Plon, 1862 ; l'ouvrage répertorie plus de 500 inscriptions.

47. Jihen Dridi, *Les missions scientifiques françaises en Tunisie avant 1881...*, op. cit., p. 64.

48. Hélène Blais, *Mirages de la carte. L'invention de l'Algérie coloniale XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard (Coll. « L'épreuve de l'histoire »), 2014, p. 37.



Carte de la régence de Tunis par Shaw (vers 1743, Bibliothèque nationale de France, Département des Cartes et plans, Ge II 2987 (7988).



GeDD 2



Sur cette carte, figure le titre de *Royaume de Tunis*, significatif de la perception de l'autonomie dont bénéficie cette régence dans les rapports qu'elle entretient avec l'Empire ottoman, singulièrement depuis le coup d'État de juillet 1705 de Hussein 1<sup>er</sup> Bey. Cette mention est d'autant plus importante que la carte de Shaw a longtemps constitué un document de base pour les cartographes ultérieurs. Les nomenclatures, écrites en latin, concernent quelques villes côtières ainsi que les cités qui ont revêtu une certaine importance dans l'antiquité, telles que Thapsus, Sufetula, Capsa et Carthage<sup>49</sup>. Dans la ligne des cartes du Moyen-Âge, le relief est représenté sous la forme de pains de sucre ou de taupinières. Zehor Zizi estime que l'autorité dont jouissent les Voyages au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle mais aussi au-delà se fonde sur la très nette avancée qu'ils ont représentée sur le plan de la connaissance géographique de la Barbarie ; elle n'hésite pas écrire que « ce sont les Voyages de Shaw qui deviendront dans les années 1840 la source géographique la plus fiable des explorateurs militaires de la conquête coloniale »<sup>50</sup>. La conception que se fait Shaw de sa mission le pousse à une grande systématisation et à une extrême rigueur dans l'organisation des données, en matière d'inventaire et de nomenclature, y compris dans une perspective de révision du savoir ancien. Cela s'opère toutefois au détriment des observations ethnologiques : selon Zehor Zizi, « c'est souvent la peur qui explique que le voyageur s'est borné à contempler de loin les villes de la côte barbaresque »<sup>51</sup>.

Dans l'organisation de son voyage en Barbarie, Peyssonnel ne s'en tient nullement, lui non plus, à sa seule spécialité, la recherche naturaliste. Lucette Valensi, qui a fait le décompte en volume, dans ses lettres, de ses intérêts disciplinaires, observe qu'il s'est orienté vers bien d'autres sujets puisqu'« il ne consacre que 1,9 % de son texte aux maladies, à la pratique médicale et aux plantes médicinales »<sup>52</sup>. Les trois pôles qui dominent dans sa correspondance sont l'archéologie et l'épigraphie (16,9 % du texte), la géographie (près du tiers) et surtout l'ethnographie (35,7 %), en l'occurrence l'organisation sociale et politique, la religion, le vêtement, les techniques... Peyssonnel s'est d'ailleurs muni de deux cartes de la Tunisie, celle de François Berthelot, hydrographe de la ville de Marseille, carte qui a sa préférence, et celle de Guillaume Delisle, qui fut l'élève de Jean-Dominique Cassini à l'Académie royale des sciences et qui occupe alors, depuis 1718, les fonctions de premier géographe du roi. Dès sa première lettre, adressée au conseiller d'État l'abbé Bignon et datée du 1<sup>er</sup> juin 1724, soit trois jours seulement après son arrivée à La Goulette, il prend soin de corriger la carte de Delisle. Auteur d'une carte de la Barbarie ancienne, celui-ci, loin d'être offusqué, se montre au contraire très intéressé par de telles informations. Ces premières corrections ont trait à la réorientation de la côte et à l'ajout de quelques îles, entre Bizerte et La Goulette. Plusieurs des lettres qui vont suivre sont consacrées à la « description géographique » de régions du « royaume de Tunis » : par exemple, « du côté du

levant » (deuxième lettre), « l'isthme du cap Bon » (huitième lettre) ou « du côté de l'ouest » (dixième lettre). Sur les 14 lettres conservées, 9 contiennent des renseignements géographiques, le plus souvent d'une grande précision<sup>53</sup>. Dans la seule lettre destinée à Delisle, et qui est datée du 29 août 1724, Peyssonnel fait part au géographe du roi de nouvelles observations géographiques : « Ce qu'il y a de principal à réformer dans votre carte, c'est toute la côte de la mer qui n'est pas précisément dans sa position véritable, ni exacte pour les contours »<sup>54</sup>. Il mentionne à la fin de cette missive qu'il envoie à son correspondant la carte qu'il vient de dresser, mais celle-ci ne figure pas dans les documents qui ont pu être sauvegardés, il en va d'ailleurs de même de la carte qu'il dit, deux semaines plus tôt, avoir envoyée à l'abbé Bignon. En raison du caractère tardif des publications de ses lettres, en 1838, le succès de Peyssonnel sera postérieur de plus d'un siècle à son voyage. On aura noté que si ses observations géographiques valent pour elles-mêmes au moment où elles sont faites et consignées, c'est en plein processus de colonisation de l'Algérie que Dureau de la Malle décide de les publier, conjointement aux documents de Desfontaines qui ont pu être rassemblés.

On a noté plus haut que Desfontaines cite la géographie au premier rang des « observations » qui motivent son « voyage aux côtes de Barbarie ». Il est allé bien plus au sud que Peyssonnel ; dans la lettre qu'il envoie à son protecteur Lemonnier le 15 avril 1784, il rend ainsi compte du voyage de trois mois et demi qu'il vient d'effectuer dans cette composante de la régence : il est « parti de Tunis le 22 décembre dernier, à la suite du bey qui marchait cette année à la tête de son camp. Il a eu la bonté de me donner quatre chameaux ; j'avais en outre acheté deux mules, loué une tente, et pris à mon service quatre domestiques dont trois nègres<sup>55</sup> ». Desfontaines s'attache à développer une géographie humaine et fait preuve d'une intelligence pratique, qui prend particulièrement en compte les productions du sol et les effets sociaux de l'économie et qui met la botanique au service de l'agriculture. Témoigne de cela le titre du second tome publié par Dureau de la Malle, qui est consacré à ses écrits : « Observations sur les plantes économiques qui croissent dans les royaumes de Tunis et d'Alger ». Ses comptes rendus n'omettent pas, lorsque l'occasion s'en présente, de donner quelques informations sur le système de défense militaire, notamment à Tunis et à Gafsa<sup>56</sup>. Le chapitre 8 porte un titre qui, dans cette

53. Toutefois, des historiens ont mis en doute la vraisemblance de certains itinéraires ; voir Noël Duval, « La solution d'une énigme : les voyageurs Peyssonnel et Gimenez à Sbeitla en 1724 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1965, p. 94-135.

54. Jean-André Peyssonnel, *Relation d'un voyage sur les Côtes de Barbarie, fait par ordre du roi, en 1724 et 1725*, p. 109. L'auteur prend soin de montrer quelque déférence eu égard au rang du destinataire de sa lettre : « Comme les voyages dans ce pays-ci ne sont pas fréquents, j'ai lieu de croire que vous verrez avec plaisir mes observations quoique contraires à votre carte » (p. 117).

55. Desfontaines, *Voyage de Desfontaines dans les régences de Tunis et d'Alger*, p. 59.

56. « Au nord-ouest de la ville [de Tunis], à quelque distance au-delà des murs, est une grande forteresse située sur une hauteur, d'où elle commande tous les environs. [...] Le bey y entretient une garnison, et elle est défendue par plusieurs pièces d'artillerie, dont quelques-unes sont d'un gros calibre » (Desfontaines, *Voyage de Desfontaines... op. cit.*, p. 16). La ville de Gafsa, quant à elle, « n'est défendue que par un vieux château qui commence à tomber en ruines, où le bey tient une garnison de 40 Turcs » (*Ibid.*, p. 65).

49. Zouhir Chelli, *La Tunisie au rythme des cartes géographiques*, op. cit., p. 167.

50. Zehor Zizi, *Thomas Shaw (1692-1751)...*, op. cit., p. 171.

51. *Ibid.* p. 198.

52. Lucette Valensi, « Introduction », *art. cit.*, p. 18-19.

perspective, ne manque pas d'intriguer : « *Mémoire sur l'état présent de l'île de Tabarque, sur son commerce et sur l'avantage qu'elle procurerait à la France si elle s'en rendait maîtresse* ». Tout porte à penser que les réflexions consacrées à cette île, tunisienne depuis 1741, sont plutôt l'œuvre d'un diplomate<sup>57</sup>. En tout état de cause, on peut voir là une façon de poser, par anticipation, la question de la possible domination française sur tout ou partie de la régence de Tunis. Les voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle se montreront bien plus entreprenants, par voie de mission institutionnelle sinon par choix personnel.

### **Au XIX<sup>e</sup> siècle, la cartographie comme première étape de la colonisation**

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, des esquisses de projets qui prendront finalement la forme d'un protectorat français à compter de 1881 sont engagées sur le territoire tunisien dans un contexte de concurrence entre puissances européennes. Il importe dès lors aux autorités françaises de prendre rang face à des prétentions rivales. De Bayonne où il séjourne alors, Napoléon I<sup>er</sup>, qui n'exclut pas une expédition en Afrique du Nord qui conduirait à faire de la Méditerranée un lac français..., écrit le 18 avril 1808 à son ministre de la Marine, le vice-amiral Decrès, pour lui faire part de son objectif d'inquiéter les Anglais<sup>58</sup>. Dès le mois suivant, le commandant Vincent Yves Boutin est ainsi envoyé en mission secrète à Alger et à Tunis pour y dresser des plans de campagne. Dans le but d'établir les conditions d'un plan d'attaque de Tunis, il procède à la description des côtes et à la mesure de la puissance de feu des ouvrages fortifiés. Le diagnostic est clair : « La simple nomenclature des dessins montre qu'il s'agissait d'un travail exclusivement stratégique »<sup>59</sup>.

L'analyse de l'activité de Falbe s'avère plus complexe parce qu'elle paraît associer un projet initialement individuel et sa connexion ultérieure avec la stratégie des autorités militaires françaises<sup>60</sup>. Il semble ne faire aucun doute que la visée première du consul danois Falbe, lors de ses travaux topographiques sur la Tunisie et sur sa capitale, a avant tout été guidée par la quête d'un savoir nouveau. De cela, on a la manifestation avec sa carte de la côte, depuis Porto Farina jusqu'à Madhia. Il prend alors appui sur les travaux de Shaw ainsi que sur ceux du capitaine anglais William Henry Smith, qui a réalisé un levé des côtes méditerranéennes entre 1817 et 1824. Falbe dispose en effet de la carte de Smith publiée à Londres en 1827 et qui a pour titre *The Coast of Tunis From Afrika City to Trafell Rocks*. Il se montre en capacité d'apporter sa contribution propre par des relevés topographiques personnels, singulièrement entre l'ouest du cap Gammarth et l'est de Hammam-el-Enf ainsi que pour la partie du territoire qui conduit jusqu'au Bardo et à Mohammedia. Il convient toutefois de considérer que l'intérêt que porte Falbe au progrès de la connaissance ne revêt pas un caractère purement spéculatif ; il n'exclut pas, en effet, une possible utilisation de son

plan de Tunis et de Carthage à des fins d'occupation. Falbe n'écrit-il pas dans son mémoire que « l'utilité principale de ce plan serait naturellement l'usage qu'on en ferait lors d'une expédition militaire contre Tunis<sup>61</sup> ? » L'archéologue danois John Lund, qui a analysé l'ensemble de l'activité de son compatriote, s'estime fondé à voir dans les travaux de Falbe un bon exemple des liens qui se nouent, au XIX<sup>e</sup> siècle, entre, d'une part, l'archéologie et la topographie, et, d'autre part, l'impérialisme. La preuve la moins contestable de cette inclination de Falbe, qui ne saurait avoir totalement rompu avec les fonctions de l'officier qu'il fut naguère, réside dans les relations régulières qu'il entretient avec le général Pelet, directeur du Dépôt de la guerre, instance qui l'accueille lors de ses séjours parisiens et où il s'attellera personnellement, en 1939, à la réalisation de sa nouvelle carte de la régence<sup>62</sup>.

En outre, après sa nomination comme délégué de la Société pour l'exploration archéologique de Carthage, en 1837, il se rend en Tunisie avec Sir Grenville Temple, mais c'est alors pour confier le travail de fouille à son collègue anglais afin de se consacrer à nouveau à la poursuite de son activité de topographe<sup>63</sup>.

En toute logique, même si c'est Pricot de Sainte-Marie qui y a au total le plus contribué au cours de ses dix longues et actives années de mission topographique, le nom de Falbe, son prédécesseur, figure également, et en stricte égalité avec le sien, sur la carte de 1857. Leurs noms sont associés aux « observations » et aux « reconnaissances » que l'un et l'autre ont réalisées. Cette carte est la première à représenter la quasi-totalité de l'espace tunisien. La consultation, au Service historique de la défense<sup>64</sup>, des multiples lettres qui se sont échangées entre Pricot de Sainte-Marie et le Dépôt de la guerre entre 1839 et 1849 permettent d'analyser, « de l'itinéraire à la carte », les conditions matérielles, techniques et institutionnelles du long processus d'élaboration. Et la réalisation de ce document ne sera achevée que huit ans après le retour de Pricot de Sainte-Marie à Paris<sup>65</sup>.

Considérée du point de vue du voyageur-cartographe, cette carte appelle trois observations principales. En tout premier lieu, elle consiste clairement en la mise en œuvre d'une commande politique. L'activité de Pricot de Sainte-Marie s'exerce dans le cadre de l'institution militaire française, y compris en ce qui concerne l'organisation de ses déplacements, *a fortiori* lorsqu'il est nommé, en octobre 1843, membre de la commission chargée de la démarcation de la frontière entre l'Algérie et la Tunisie. Ces consignes vont toutefois de pair avec une marge d'appréciation par le voyageur des opportunités et des dangers d'un nouveau projet de déplacement, au vu de la conjoncture du moment. La carte de 1857 ne sera

57. Cf. Denise Brahimi, *Voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 67-69.

58. Zouhir Chelli, *La Tunisie au rythme des cartes géographiques*, op. cit., p. 209-210.

59. Cf. Henri Hugon, « Une mission topographique à Tunis en 1808 », *Revue Tunisienne*, 1905, p. 370.

60. Cf. Houda Baïr, *Cartographie et représentation de l'espace...*, op. cit., : chapitre II : « Falbe et les premiers travaux scientifiques », p. 33-60.

61. Falbe, *Description du plan de Tunis et de Carthage*, op. cit., f. 151.  
62. John Lund, « Archaeology and Imperialism in the 19th century... », art. cit., p. 334.

63. Le 13 octobre 1837, non loin de la frontière algéro-tunisienne, il assiste au siège et à la prise de Constantine par un corps expéditionnaire français.

64. Service historique de la Défense (château de Vincennes) : Série M : Armée de terre, 3M388 (D443).

65. Cf. Houda Baïr, *Cartographie et représentation de l'espace...*, op. cit., : chapitre III : « Pricot de Sainte-Marie et l'approfondissement de la cartographie de la Tunisie », p. 61-89.



Signes Conventuels  
 Jardins et Boisquets d'oliviers  
 Lacs  
 Tours

Carte de la régence de Tunis par Falbe (1839, IGN, Collection de la cartotheque de l'IGN, Série Tunisie, 1/400 000).



Carte de la régence de  
 Tunis dressée en deux  
 feuilles au Dépôt de la  
 Guerre en 1857, Feuille 1  
 (IGN, Paris, Série Tunisie,  
 Cartons n°517 et 1363).  
 Cette carte a été établie  
 d'après les observations  
 et les reconnaissances de  
 Falbe et de Priot de Sainte-  
 Marie.



# CARTE DE LA RÉGENCE DE TUNIS

DRESSÉE AU DÉPÔT DE LA GUERRE

D'après les observations et les reconnaissances

de M<sup>r</sup> Falbe, capitaine de vaisseau danois,

de M<sup>r</sup> Pricot S<sup>te</sup> Marie, chef d'escadron d'Etat major français

et d'après les renseignements recueillis par eux,

Etant Directeur: le Colonel Blondel.

PARIS 1857.

Echelles (400,000)





Carte de la régence de  
 Tunis dressée en deux  
 feuilles au Dépôt de la  
 Guerre en 1857, Feuille 2  
 (IGN, Paris, Série Tunisie,  
 Cartons n°517 et 1 363).  
 Cette carte a été établie  
 d'après les observations  
 et les reconnaissances de  
 Falbe et de Pricot de Sainte-  
 Marie.

S A H A R



GOLFE DE CABÈS

ILE DE JERBA

MÉDITERRANÉE

OUED HOUELL (Tribu de Tripoli)

A

35°  
34°  
33°



CARTE  
DE LA  
RÉGENCE DE TUNIS

Carte de la régence de Tunis par Pellissier du Renaud (1853, Edmond Pellissier du Reynaud, Description de la régence de Tunis, Paris, Imprimerie impériale).

E. PELLISSIER,  
Général de la Commission scientifique  
ALGÈRE.





retouchée qu'en 1880, un an avant la mise sous protectorat de la Tunisie par la France : elle sera très largement utilisée par les troupes françaises lors de l'occupation. En second lieu, l'observateur ne peut qu'être frappé par la qualité des relations que Pricot de Sainte-Marie est parvenu à nouer avec Ahmed Bey, convaincu il est vrai, depuis son accession au pouvoir en 1837, des atouts que représente la cartographie dans l'exercice de son autorité, sur le plan de la gestion territoriale de la régence, de son organisation fiscale et de son dispositif sécuritaire. D'ailleurs, lors de son voyage à Paris en novembre 1846, le bey remettra à Pricot de Sainte-Marie la croix de commandeur du Nicham en brillants. Une troisième dimension mérite d'être prise en compte : l'importance que Pricot de Sainte-Marie attache à la reconnaissance non seulement de son expertise, mais aussi et surtout de son apport au savoir scientifique. Cette reconnaissance adoptera une double voie : d'abord, sa nomination, en 1839, comme membre titulaire de la Commission d'exploration scientifique de l'Algérie, ensuite et surtout, on l'a vu, son admission, en juillet 1843, comme membre de la Société de géographie.

Pricot de Sainte-Marie ne manquera pas de prendre ombrage de l'activité, estimée concurrente, que conduit Pellissier après sa nomination au poste de consul de France à Sousse en 1843, et qui se fonde sur une mission de reconnaissance topographique et archéologique du territoire tunisien confiée par les ministères de la Guerre et des Affaires étrangères. La carte à l'échelle 1/800 000 qui figure dans l'ouvrage que publie Pellissier en 1853 accorde une importance assez notable au relief ; elle ne bénéficiera ni du savoir-faire ni de la légitime autorité du Dépôt de la guerre. Elle n'a d'ailleurs sans doute jamais eu vocation à revêtir l'importance stratégique de la carte de 1857. De façon, à l'évidence, nullement anodine, Pellissier réserve le dernier chapitre de sa *Description de la régence de Tunis* à la présentation des « forces militaires » du bey. Son jugement est sans appel : il estime tout à la fois que « c'est beaucoup plus qu'il ne lui faut pour maintenir au dedans son autorité » mais que « ce serait moins que rien contre une agression européenne »<sup>66</sup>. Il s'attache alors à décrire ce que pourraient être les « voies de pénétration », et signale que « la régence n'a d'ennemis à craindre par terre que du côté de Tripoli et de l'Algérie »<sup>67</sup>.

C'est effectivement depuis l'Algérie que les troupes françaises porteront leur première attaque, le 25 avril 1881, contre la Kroumirie et occuperont aussitôt l'île de Tabarque, dont l'intérêt avait été signalé un siècle plus tôt dans un texte attribué, sans aucun doute par erreur, à Desfontaines...

« Le fait qu'un savoir géographique s'élabore dans un cadre impérial ne suffit pas à le qualifier de "colonial" »<sup>68</sup> Cette réflexion de Pierre Singaravélou vaut assurément plus encore lorsque le savoir s'élabore dans un cadre pré-impérial, ce qui est la situation dans laquelle les voyageurs-cartographes

du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle que nous avons étudiés exercent leur activité en Tunisie. Les exemples, entre autres, de Falbe et de Pricot de Sainte-Marie montrent que le savoir vaut aussi pour lui-même, quel qu'en soit l'usage ultérieur. La « reconnaissance » du territoire est académique avant d'être militaire.

## Conclusion

Cette série de portraits de voyageurs-cartographes en terre tunisienne nous a fait voyager aussi dans le temps. Elle a permis de voir se former des rêves et s'effectuer des activités sur un pays étranger qui est devenu, chemin faisant, de moins en moins exotique et de plus en plus familier. Il s'est ainsi opéré une forme de normalisation par voie de démythologisation des Côtes barbaresques, qui ont progressivement acquis le statut et la légitimité d'un terrain « normal » d'observation, d'enquête et de mesure. Les voyageurs-cartographes que nous avons vus à l'œuvre se sont engagés dans un processus d'apprentissage en associant leurs correspondants et leurs futurs lecteurs à leur aventure tant intellectuelle que matérielle. Ils ont fait ressentir leur désir de découvrir, d'apprendre et de transmettre. On pourrait se risquer à appliquer aux projets des tout premiers d'entre eux ces mots de la romancière québécoise Anne Hébert : « Je ne me demande pas où mènent les routes ; c'est pour le trajet que je pars ». C'est une autre façon de dire que le but c'est le chemin même... C'est dire que, malgré les différences que nous avons pu observer et dégager, il y a, par-delà la même passion de l'aventure et de la découverte, une véritable continuité entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle : le savoir sur la société et le territoire tunisien que les voyageurs ont progressivement acquis revêt un caractère indiscutablement cumulatif ; ainsi, Falbe n'ignore rien de la mission réalisée, plus d'un siècle auparavant, par l'Anglais Shaw.

Il convient donc d'observer que le « trajet » a été particulièrement fructueux et édifiant. Les trois dimensions du voyage que nous avons privilégiées sont intimement liées sur le plan du savoir : le caractère novateur de la connaissance que permet le voyage se matérialise dans l'approche globale et interdisciplinaire de l'exploration et, *in fine*, dans la représentation cartographique du territoire. Avec l'instauration, en 1881, du Protectorat français en Tunisie, c'est une tout autre configuration scientifique et politique qui va s'instaurer.

Sur trois plans complémentaires, la très riche collecte des informations opérée par les voyageurs est remarquable. Elle l'est d'abord en matière de démarche intellectuelle, celle qui entend construire un savoir quasi expérimental – par observation et objectivation – et tout autant interdisciplinaire : l'ecclésiastique se découvre cartographe, le botaniste se fait anthropologue ou géographe, le militaire devient archéologue... Cette collecte permet également de situer la construction de ce savoir dans sa conjoncture politique et géopolitique. À cet égard, les militaires ou ex-militaires du XIX<sup>e</sup> siècle qui parcourent la Tunisie savent, pour y avoir été eux-mêmes personnellement engagés, qu'un processus de colonisation est en cours de développement de l'autre côté de la frontière ; et

66. E. Pellissier de Reynaud, *Description de la Régence...*, op. cit., p. 373.  
67. *Ibid.*, p. 377.

68. Pierre Singaravélou, « Géographie et colonisation : approches historiographiques », in Pierre Singaravélou (dir.), *L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Belin, 2008, p. 48.

ils savent aussi que d'autres puissances européennes nourrissent des projets de conquête concurrents. Les informations recueillies permettent enfin et peut-être surtout de mieux comprendre comment s'est construit le savoir géographique ; elle attire l'attention sur les rôles respectifs du « géographe professionnel » et du voyageur : ce dernier « aura toujours sur le compilateur la supériorité de celui qui a vu »<sup>69</sup>.

Isabelle Surun ne dit pas autre chose lorsqu'elle invite à ne pas placer le cabinet du cartographe ou du naturaliste au centre d'un réseau de quête de données et donc à ne pas considérer comme

purement périphérique le voyage exploratoire. Le travail de cabinet est certes nécessaire mais nullement suffisant ; il suppose un « ailleurs » appelé à devenir l'« ici » du voyageur, un « ailleurs » et un « ici » dont on ne saurait oublier qu'ils sont d'abord et avant tout le territoire de l'« autre »... Le changement de regard qui résulte de cette prise de conscience conduit à reconnaître la valeur propre que revêtent les pratiques de terrain, c'est-à-dire les « choses » vues, ressenties et mesurées, ainsi que les interactions culturelles et les processus d'hybridation qui les accompagnent<sup>70</sup>.

---

69. Numa Broc, *La géographie des philosophes...*, op. cit., p. 475.

---

70. Isabelle Surun, « Le terrain de l'exploration reconsidéré : les explorateurs européens en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle », in Pierre Singaravélou (dir.), *L'empire des géographes...*, op. cit., p. 60-68.